

# Elsa, rien n'avance... pour décourager l'opposition ?

Entre Ath et Silly, plus rien ne bouge. Le dossier éolien «Elsa» stagne depuis l'étude d'incidence présentée au mois de mars 2008. «*Bien que Pierre Vandewattynne, administrateur d'Ideta ait annoncé le dépôt de la demande permis unique lors d'une interview au Courrier de l'Escaut le 16 septembre 2008, il n'en est rien à ce jour*», explique Laurence Pierquin, représentante des opposants au projet. «*Il s'agit probablement d'un excès de langage, d'un coup d'éclat de sa part. Cependant, notre groupe reste vigilant et uni afin de passer à l'action dès l'introduction de cette demande de permis.*»

Le projet Elsa porte sur l'installation de 9 éoliennes; quatre sur le territoire d'Ath, cinq sur celui de Silly. Le Groupe Vent de Raison Silly-Ath dénonce particulièrement un emplacement inadéquat et la dévalorisation des biens immobiliers dans cette région. De plus, le groupe s'insurge contre «*la manipulation qui, sous couvert d'écologie, n'est en fait qu'un grand barnum financier soutenu par les autorités politiques.*» Pour les opposants, «*le dossier, plus politique*



EdA A.R. 120151

**Laurence Pierquin représente les riverains opposés au projet éolien Elsa, prévu entre Ath et Silly.**

*qu'éolien, serait avant tout motivé par une volonté régionale de favoriser l'implantation de Colruyt et ce, à n'importe quel prix.*» Vent de Raison Silly-Ath ne doute donc pas un instant de l'attrait financier qu'il y a derrière ce projet, pour les communes et leur intercommunale. ■

# TAB: au moins cinq recours introduits

CE  
06/10/08

Au moins cinq recours ont déjà été introduits contre la demande de la société Ventis pour l'implantation de huit éoliennes entre Tournai, Antoing et Brunehaut. «*Le fonctionnaire-délégué dans ce dossier a refusé la ligne de trois éoliennes qui se trouvaient à moins de 500 mètres des habitations à Saint-Maur*», explique Lise Delaunoit, représentante des habitants opposés au projet.

«*La période légale pour introduire un recours vient de se terminer. Les trois communes concernées ont chacune introduit un recours individuel. Notre groupe a fait de même et une personne morale (un exploitant agricole) s'est également manifestée contre le projet. Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut était aussi défavorable au projet, mais nous ignorons s'il a entamé des démarches dans ce sens. J'ai reçu un courrier pour dire que notre recours était validé. On verra maintenant ce que nous réserve la suite des événements.*»

Lise Delaunoit, médecin, s'est particulièrement penchée sur les dangers des éoliennes sur la santé. «*L'impact que ces engins ont sur la santé, surtout la nuit, n'est pas ano-*

*din. Pour en être sûr, il suffit de lire la thèse officielle de Nina Pierpont à ce sujet. Le Wind Turbine Syndrome n'est certainement pas une illusion!*» ■